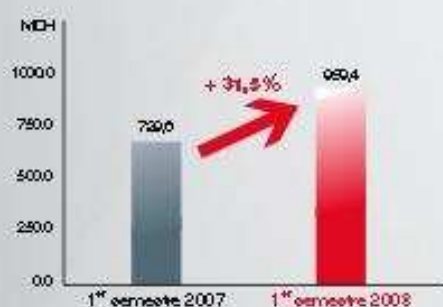


Le Conseil d'Administration de delta holding SA s'est réuni le vendredi 1er août 2008, au siège social de la société, sous la présidence de M. Hadj FAHIM, Président Directeur Général, pour notamment passer en revue les activités du groupe, arrêter les comptes provisoires du premier semestre 2008 et examiner l'impact des nouvelles dispositions de la loi n°20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

Le Conseil d'Administration a noté avec satisfaction la progression favorable des activités de delta holding. Celle-ci est la résultante de l'environnement économique globalement porteur dans les secteurs d'intervention du groupe, d'une part, et de la poursuite maîtrisée des programmes et des plans d'actions par l'ensemble de ses filiales, d'autre part. Il a également soutenu les développements engagés, dont ceux à l'international.

Par la suite, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes provisoires du premier semestre 2008. Il ressort des comptes consolidés que le chiffre d'affaires réalisé est de 959,4 millions de dirhams, en progression de 31,5% par rapport à la même période de l'exercice écoulé. En outre, le résultat d'exploitation a atteint 158,5 millions de dirhams, augmentant ainsi de 63,3%. Par ailleurs, le résultat net part groupe a connu une progression de 106,8% s'établissant alors à 93,7 millions de dirhams.

Enfin, au vu des changements apportés par la loi n°20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 18 septembre 2008 à 10 heures pour lui soumettre les projets de résolutions retenues. L'ordre du jour comprend également le transfert du siège social au complexe de Skhirat.



Chiffre d'affaires



Résultat d'exploitation



Résultat net part groupe